

## **Texte action du Congrès académique Paris - vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024**

Nous avons commencé cette année 2024 avec un premier Ministre qui a emmené « avec [lui], à Matignon, la cause de l'école » et qui vient « en même temps » de retirer 582 millions d'euros à l'école publique dont les deux tiers devaient servir à rémunérer des personnels d'enseignement, d'éducation et d'accompagnement des élèves. La colère du service public d'éducation qui s'est exprimée le 1<sup>er</sup> et le 6 février, les dérives inquiétantes de certains établissements privés et le séparatisme auquel ils contribuent, remis sur le devant de la scène, ont conduit à l'éviction d'A. Oudéa-Castéra. Nous en sommes donc désormais, en moins d'un an, à notre 4<sup>ème</sup> ministre qui, alors qu'elle était Rectrice, avait démissionné à cause des suppressions de postes dans son académie. Est-elle bien au courant que plus de 8000 postes ont été supprimés depuis 2018 alors même que les effectifs ont augmenté ? Cette nomination ne suffira pas à faire retomber la colère. Le SNES-FSU Paris appelle à continuer à mobiliser massivement :

### **Contre le « choc des savoirs », pour un choc des effectifs**

Notre détermination contre les mesures rétrogrades du « choc des savoirs » est intacte. La mobilisation doit continuer : motions, courriers, réunions d'information aux parents, rassemblements, journées établissement mort, grèves... Le SNES-FSU Paris soutient toutes les initiatives locales, les relaie et appelle à les multiplier.

Nous voulons non seulement l'abandon des groupes de niveaux, dénoncés par tous, mais aussi des moyens accrus pour le service public d'éducation. A Paris, les effectifs par classe sont très lourds en collège comme en lycée. Au lieu de supprimer des classes et des postes, il faut profiter de la baisse démographique pour obtenir des effectifs par classe qui permettent d'accompagner toutes les élèves : nous demandons des effectifs maximum de 20 élèves au collège (16 en éducation prioritaire) et 25 au lycée.

Le SNES-FSU demande la suppression immédiate du SNU et des stages en fin de seconde. La "caporalisation" avec des uniformes : un SNU et l'emploi d'un vocabulaire militaire n'ont pas leur place dans l'Éducation nationale.

### **Pour que l'argent public aille à l'école publique**

L'affaire Stanislas a remis sur la place publique la question du privé sous contrat. Outre les dérives propres à l'établissement (non-respect de la liberté de croire ou de ne pas croire, non-respect des programmes, homophobie et sexisme), pour lesquelles le SNES-FSU Paris a réitéré sa demande de rupture du contrat d'association, le privé sous contrat pose des problèmes graves qui s'accroissent, particulièrement dans notre académie : financé à 75 % par des fonds publics, il contribue fortement à la ségrégation socio-scolaire. Si rien n'est fait, d'ici 10 ans, plus de 50 % des élèves parisiens seront scolarisés dans le privé à Paris. Le SNES-FSU Paris appelle à se mobiliser avec toutes celles et ceux qui veulent lutter pour défendre l'école publique et agir pour que l'argent public aille seulement à l'école publique.

### **Pour un choc des salaires**

Nous exigeons aussi de vraies mesures salariales pour toutes et tous et non une rémunération « au mérite » de certains qui n'est qu'une marotte libérale récurrente qui coûte peu et qui sera présentée fallacieusement comme une revalorisation. Les négociations sur les carrières et les rémunérations devaient être menées dans les semaines à venir et ont été décalées au second semestre, une fois les élections européennes et les JO passés. Ce n'est pas pour prendre le temps de la discussion, mais bien pour ne pas déterrer la hache de guerre de l'individualisation des rémunérations. Le SNES-FSU Paris exige l'abandon du projet de la loi Guerini sur la Fonction Publique.

Par conséquent, nous demandons l'abandon du PACTE, ainsi que du saupoudrage des primes au profit d'un rattrapage sous la forme de la revalorisation du point d'indice des 25 % de pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans.

### **Pour une autre réforme des concours**

Le SNES-FSU exige l'abandon du projet de réforme des concours et de la formation initiale des enseignant·es et demande la remise à plat des concours et de la formation, en concertation avec les organisations syndicales représentatives.

Le SNES-FSU appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour mettre en débat et décider collectivement des actions à mener pour construire les conditions de la visibilité de nos revendications, et préparer un rebond fort et durable de l'action pour le service public d'Éducation et ses personnels, à l'exemple de ce qui se construit en Seine Saint Denis. Dans ce cadre, le SNES-FSU se tient prêt à remettre en place les solidarités financières nécessaires pour ses syndiqué·es comme il l'a fait au printemps dernier.

Le SNES-FSU Paris appelle d'ores et déjà à se rassembler avec le 1<sup>er</sup> degré et les parents d'élèves le samedi 2 mars place de la Sorbonne à 14h30. Le SNES-FSU Paris soutient la mobilisation en cours dans les collèges parisiens et en particulier l'appel à la journée « collège désert » du 12 mars. Il exprime sa solidarité avec les mobilisations en cours dans le 93.

Le SNES-FSU Paris appelle à s'engager massivement par la grève et la manifestation le 19 mars avec toute la fonction publique. Le SNES-FSU Paris s'engage à construire un mouvement le plus unitaire possible pour la défense du service public d'éducation et de ses personnels.

### **Pour gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**

Le SNES-FSU Paris appelle à la grève féministe du 8 mars et à la manifestation départ 14h place Gambetta.

### **Pour la scolarisation des élèves sans-papier, contre les élèves à la rue**

Le SNES-FSU Paris appelle à continuer à se mobiliser avec les différents collectifs, notamment Jamais sans toit et le Collectif des jeunes de Belleville, qui défendent la scolarisation de tou·tes les élèves étranger·ères, la poursuite d'études post-bac et l'accueil de ces élèves et de leurs familles dans des conditions dignes. Le SNES continue de demander le retrait de la loi Asile Immigration et appelle à manifester aux côtés des collectifs et des sans papiers de la « Marche des solidarités » au cours de la journée d'action du 23 mars (journée internationale contre le racisme et le fascisme).

### **Contre l'extrême-droite et ses idées**

A la veille d'élections européennes pour lesquelles l'abstention s'annonce élevée, le SNES-FSU, fidèle à son histoire, s'inscrira dans les actions contre l'extrême-droite. Le SNES s'efforcera avec la FSU de proposer l'organisation d'une nouvelle réunion publique dans le cadre de VISA.

Le SNES, au sein de la FSU, s'efforcera de proposer des outils aux syndiqué·es pour répondre au plus proche du terrain aux problématiques toujours plus nombreuses que pose l'extrême droite dans les établissements.

### **Pour nos pensions**

Le SNES-FSU Paris appelle les retraité·es à s'engager nombreuses et nombreux dans la journée d'action du 26 mars à l'appel du Groupe des 9 sur la défense du pouvoir d'achat et des pensions,

les questions de santé et pour une véritable loi sur la perte d'autonomie. Le SNES-FSU Paris rappelle son opposition totale à la réforme Macron des retraites.

**Pour l'arrêt des massacres à Gaza**

Le SNES-FSU Paris continuera à participer avec la FSU aux actions pour obtenir un cessez-le-feu, l'arrêt des massacres et une paix juste et durable en Palestine avec la création d'un État palestinien.

Le SNES-FSU Paris appelle à la manifestation nationale du samedi 9 mars place de la République dans le cadre du collectif national pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens.

**Vote du texte**

*Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0*